

## **QUELLE MICROFINANCE POUR L'AGRICULTURE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ?**

**Séance Plénière 3 : Quelles politiques publiques pour améliorer durablement la contribution de la microfinance à l'agriculture ?**

# **Politiques publiques de microfinance et financement de l'agriculture**

*Enjeux et débats*

---

**Betty Wampfler (SupAgro Montpellier, [wampfler@cirad.fr](mailto:wampfler@cirad.fr))**

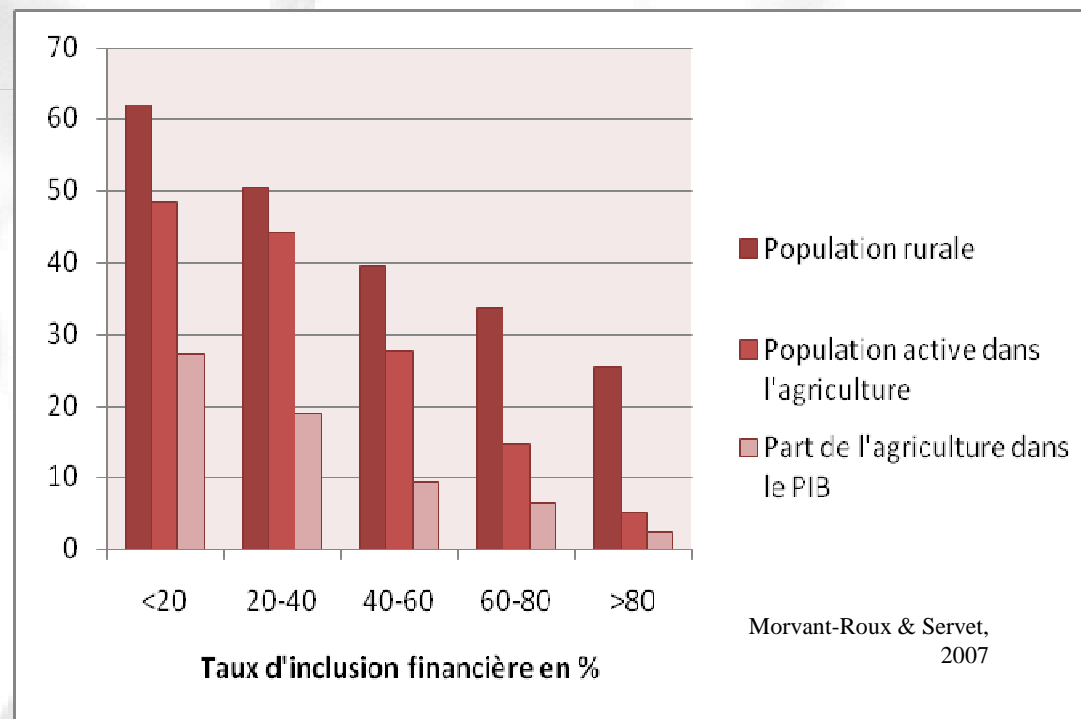
**François Doligez (IRAM-Université de Rennes1, [f.doligez@iram-fr.org](mailto:f.doligez@iram-fr.org))**

## Inclusion financière et rôle de l'Etat

- **Un cadre global**, le « Livre bleu » des Nations-Unies pour aider les décideurs à mettre en place des secteurs financiers accessibles à tous (inclusion financière, avec son double sens) : ancre la microfinance dans une régulation par le marché
- Un **rôle reconnu** des pouvoirs publics : réglementation et supervision du secteur ; un **rôle « émergent »** : protection du consommateurs
- Mais une « *marge d'interprétation* » sur d'autres options en fonction de l'histoire propre à chaque pays : « façonnage » de l'infrastructure du secteur, orientations, incitations, intervention sur les taux d'intérêt (bonification)

## Une question spécifique pour le financement de l'agriculture ?

- Le problème est accentué dans les pays où l'agriculture constitue une part importante de l'économie et de l'emploi



# Un rôle renouvelé de l'Etat et des pouvoirs publics dans le nouveau « paradigme » de la finance agricole ?

- Présence faible à l'émergence de la microfinance (libéralisation financière), implication de plus en plus forte dans la régulation, nouvelles formes d'interventions diversifiées dans le financement agricole et rural :
  - Orientation par la réglementation (Thaïlande) ou la fiscalité
  - Accompagnement technique et financier d'innovations (Mexique)
  - Compensation des risques (fonds de garantie, assurances)
  - Bonification des taux (Brésil, Sénégal, Madagascar)
  - Intermédiation directe via programmes ou banques de développement à la gouvernance plus ou moins renouvelée (Bénin, BRS-Niger, Amérique latine, cf. IEP)

## Mais qui suscite de nombreuses interrogations

- Place des mécanismes de marché -concurrence, innovations, changement d'échelles- dans le financement agricole et rural (des agricultures familiales) ?
- Opportunités et risques de l'accompagnement de l'Etat ?
- Objectifs, instruments, résultats, moyens ?
- Cohérence et articulation avec politiques financières, politiques agricoles, aménagement du territoire, lutte contre la pauvreté et les inégalités ?
- Modalités et concertation avec les acteurs ?

## Une table ronde pour les introduire

- Sous la présidence de M. **Jean-Michel Sévérino** (Agence Française de Développement), l'atelier associera :
  - Un représentant du « livre bleu » des Nations-Unies sur l'inclusion financière : M. **Makarimi Adéchoubou** (PNUD-FENU, Fonds d'équipement des Nations-Unies, New York)
  - Un représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar : M. **Suzelin Ratohiarijaona** sur une expérience de fonds de bonification
  - Un professionnel des questions de finance rurale et, en particulier de la réglementation de la microfinance agricole et rurale : M. **Reynaldo Marconi** (Finrural, Bolivie)
  - Un responsable d'organisation professionnelle agricole : M. **François Traoré** (Association des producteurs de coton, Burkina Faso)
  - Un universitaire spécialisé sur l'évaluation des politiques publiques de financement du secteur au Brésil (Pronaf et Banco do Nordeste) : M. **Ricardo Abramovay** (Université de Sao Paulo, USP-Brésil)

## Trois questions pour la plénière

- **1. Faut-il des politiques spécifiques de finance agricole et rurale, par rapport à quels enjeux : accessibilité des services financiers, gestion des risques, coûts, diversification, etc. ?**
- **2. Quels rôles des acteurs et quels instruments mobiliser dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques ?**
  - Processus : rôle des acteurs publics nationaux et internationaux, interaction avec les institutions financières et les organisations professionnelles agricoles ?
  - Instruments : adaptation agricole ou rurale de la réglementation, appui aux innovations, outils financiers d'accompagnement -fonds de garantie, assurance agricole-, dispositifs -bonification crédits investissement ou accompagnement de services non financiers-, création de nouveaux intermédiaires financiers...
- **3. Quelles appréciation des résultats et de l'impact ?**